

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Effectif légal 86
En exercice 85
Quorum 65
Votants 72
Suffrages exprimés : 72

DATE DE CONVOCATION

29 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE

06 décembre 2021

Séance du 15 décembre 2021

N°211215-60

L’an deux mil vingt et un, le 15 décembre à 18h06, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, à la salle cauchoise, sise à Grainville la Teinturière, sous la présidence de Monsieur Jérôme LHEUREUX, Président,

Etaient présents :

Jean-François ALIGNY, David ANQUETIL, Laurent APPERCELLE, Pascal BAILLET, Pierre. BAZIN, Pierre-Luc BILLIEZ, Cathy BONS, André-Pierre BOURDON, Emmanuel BOUST, Luc BRÉANT, Alexandra BUQUET, Jean-François BUREL, Bertrand CARPENTIER, Marie-Hélène CHANGARNIER, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Gérard COLIN, Isabelle COMONT, Valérie CORCEL, Martine CORUBLE, Odile COUROYER, Joël DESCHAMPS, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Christophe DUBOSC, Annie DUMENIL, Evelyne DUPUIS, Philippe ETIENNE, Jean-Marie FERMENT, Stéphane FOLLIN, Gérard FOUCHÉ, Daniel GEORGES, Nicole GIBOURDEL, Laurent GODEFROY, Benjamin GORGIBUS, Françoise GUILLOT, Patrice HOYÉ, Hervé JOLLY, David LAMBION, Jean-Robert LANCHON, Barbara LANGE, Jacques LEBALLEUR, Antoine LECROQ, Magalie LEGRAS, Daniel LEGROS, Béatrice LEROND, Jérôme LHEUREUX, Sandrine LOSAY-ANNEBIQUE, Sylvain MONNIER, Marc MUSONI, Bruno NAZE, Jean-François OUVRY, Luc POLINSKI, Jean-Paul RENAUX, Marc ROUSSELIN, Eric SIMON, Yves TASSE, Jean-Pierre THÉVENOT, Bruno THUNE, Patrick TRENDIA, Pascal VANIER, Patrick VICTOR, René VIMONT

Était absent représenté par son suppléant :

Patrice FAUCON est représenté par Jean-Paul BEUVIN

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Lydie BRETTE a donné pouvoir à Benjamin GORGIBUS
Philippe CABIN a donné pouvoir à Jean-François OUVRY
Franck FOIRET a donné pouvoir à Jérôme LHEUREUX
Martine LE PAIH a donné pouvoir à Jean-François OUVRY
Alain LEPREUX a donné pouvoir à Benjamin GORGIBUS.
Sophie MAUBANC a donné pouvoir à Bruno THUNE
Valérie MORSALINNE a donné pouvoir à Jean-François ALIGNY

Absents :

Xavier BATUT, Didier BOULLARD, Philippe CARREIN, Raphaël DISTANTE, Philippe DUFOUR, Didier GASTON, Rémi HEROUARD, Véronique IZABELLE, Pierre-Yves JEGAT, Pascal LARGILLET, Didier PEULVEY, Maryvonne SCHILD, Daniel SEIGNEUR

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur André-Pierre BOURDON a été élu secrétaire de séance.

*_*_*_*

PATRIMOINE – Avenant n°04 pour le lot n°5 (Electricité) relatif à l'accord cadre à bons de commande 2019-029 - Entretien et Maintenance des bâtiments communautaires de la Communauté de Commune de la Côte d'Albâtre

N°60

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après CGCT) et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, modifié par l'arrêté du 1^{er} juillet 2021,

Vu la délibération du conseil communautaire n°190925-24 en date du 25 septembre 2019, autorisant le Président à lancer et signer l'accord cadre d'entretien et de maintenance des bâtiments communautaires de la CCCA décomposé en 7 lots,

Lots	Désignation
1	Gros œuvre
2	Peinture – Revêtement mural et de sol
3	Couverture
4	Plomberie
5	Électricité
6	Métallerie
7	Menuiserie extérieure et intérieure.

Considérant que l'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum ni maximum annuel aussi bien en valeur qu'en quantité,

Considérant que le contrat est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2020 et qu'il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois :

- du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
- du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
- du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Considérant que le lot n° 05 a été attribué à la société suivante :

- Lot n°5 : Electricité – SFEE, Rue Émile Durand – 76400 SAINT LEONARD, notifié au 17 Juin 2020,

Considérant la nécessité de passer un avenant sur le lot précité afin de prendre en compte la création et l'intégration de deux prix nouveaux au bordereau des prix unitaires (BPU) du lot n° 05 du présent accord-cadre pour mener à bien les différentes prestations relatives à l'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires,

Considérant que le BPU doit être complété de la façon suivante :

- Lot N° 5 - Électricité :
Intégration de vingt-trois (23) prix nouveaux, à savoir :

N° de ligne	Prix Nouveau	Unité	Prix Unitaire € HT
380	Poff II led 43w 64001m S40 LG dpis inox type LF1 ou équivalent.	U	39,75
381	Indo SMD ied P1 30w 3000°K type LF2 ou équivalent.	U	77,87
382	Kalis 65 RV SOP 2950LM 30w 830 L1229mm FO Ip44 white type LF3 ou équivalent.	U	219,49
383	Apollon 41 M60 35501m 830 on/off IP 20/lp40 type LF4 ou équivalent.	U	26,00
384	Applique Maud led simple 6w 2700k CL2 ip44 type LF5 ou équivalent.	U	35,23

385	Suspension Minus 24w 2000lm 3000k type LF6 ou équivalent.	U	255,00
386	HB 801 , 20w,1700lm,830,840,857,white,on/off type LF7 ou équivalent.	U	23,20
387	HB 801 , 20w,1700lm,830,840,857,white,on/off type LF8 ou équivalent.	U	23,20
388	Kalis 65 RV SOP 2050LM 21w S30 L885mm FO Ip44 white type LF9 ou équivalent.	U	154,76
389	Applique Ip65 Nemssis led 90*220mm ted 17,5w 2700k gris urbain type H ou équivalent.	U	127,48
390	2345 WD1 20/14/10/ML-830 / Ip65 type H2 ou équivalent.	U	34,60
391	Dowlight Ip65 7w 5601m on/off 3000,4000,6000k type S1 ou équivalent.	U	34,71
392	Applique 1813 LAPIN PLATRE NATUREL avec lampe LED type AP1 ou équivalent.	U	140,40
393	Apllique 22395K3 graphite 3000k (applique extérieur) ou équivalent.	U	367,17
394	Dowlight LESEL1 24W 2200LM IP43 NON D1M 4000K type LF3 & LF6 ou équivalent.	U	23,72
395	JAM100.15H840POME 113 MR BRS type LF4 ou équivalent.	U	458,25
396	OPALINE 70 ACCESS 40W 5300LM 1200mm INOX304 IP69 IK10 type LF7 ou équivalent.	U	90,27
397	FL20mm PL43 10230LM 330 PLUS DA BRACKET type P1/P2/P4/P5/P6 ou équivalent.	U	497,25
398	projecteur PANT EVO 30w 2650im 4000k EP65 type P3 ou équivalent.	U	25,67
399	keplero mini zoom 3000k 14w type EC1 ou équivalent.	U	234,00
400	SKILL SQR 270+led ww 24w-GRY type EC2 & AP1 ou équivalent.	U	454,83
401	Spot encastré Chromslp6512v type s1 ou équivalent.	U	25,67
402	Spot sur tige PL type s2 ou équivalent.	U	60,75

Considérant que cet ajout de prix nouveaux au BPU du lot 05 du présent accord-cadre n'a aucune incidence financière,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 2 décembre 2021.

**Le Conseil Communautaire,
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **accepte l'avenant n°04 (annexe) pour le lot n° 05 de l'accord-cadre n° 2019-029 concernant l'entretien et la maintenance sur les bâtiments communautaires de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,**
- **autorise le Président à signer ledit avenant pour le lot visé ci-dessus et toutes les pièces relatives à cet avenant.**

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,


Jérôme LHEUREUX

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois.

Certifié exécutoire par le
PRÉSIDENT, compte tenu de
la Réception en Sous-Préfecture
le 24 décembre 2021



Par délégation du Président
Le Directeur Général des Services


Delphine Roquigny

Accusé de réception en préfecture
076-200069839-20211215-211215-60-DE
Date de télétransmission : 24/12/2021
Date de réception préfecture : 24/12/2021